

## *La calculette du Ministre Hortefeux n'est pas fiable !*

Une discussion poussée sur les chiffres annoncés par le Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Brice Hortefeux lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale du 4 février est plus que nécessaire.

Le Ministre, dans sa réponse, a en effet brouillé la question des financements dans des calculs hasardeux.

Comment est-il possible de dire que Le Planning Familial bénéficiera de 2,9 millions d'euros alors que dans sa réponse, le même Ministre annonce qu'une partie de ce montant, 2,2 millions, sera affectée à toutes les associations intervenant comme Etablissement d'information au conseil conjugal et familial (EICCF) dans le cadre d'actions déconcentrées de l'Etat ?

D'où provient ce montant annoncé de 2,2 millions alors que cette même ligne a été votée à 1,5 million dans la loi de Finances par les assemblées en décembre 2008 ? A ce jour, des rumeurs, loin de nous rassurer, courent sur la manière dont cette ligne serait abondée.

Comment peut-on considérer que les montants issus de la Direction Générale de la Santé ou au titre du Ministère de Monsieur Hortefeux financeront les actions de terrain du conseil conjugal ? Ceux-ci sont bel et bien destinés à des programmes spécifiques menés au niveau national sur des sujets comme la lutte contre les violences faites aux femmes, femmes et sida..., actions différentes de celles menées en faveur de l'éducation et l'information à la sexualité.

Enfin, la question de fond à laquelle il n'a pas toujours pas été répondu : quid du maintien de l'engagement de l'Etat pour ce droit à l'information et à l'éducation à la sexualité ?

Depuis la Loi Neuwirth, l'Etat a pourtant toujours affirmé que l'information des populations sur ces questions relevait de sa responsabilité nationale. Ne serait-ce plus le cas et pourquoi ?

Peut-être en saurions nous plus de la bouche même du Ministre s'il consentait à recevoir Françoise Laurant, Présidente nationale du Planning Familial comme il l'a annoncé mercredi dans sa réponse à l'Assemblée Nationale.

A ce jour seul un silence accueille notre requête d'entretien avec le Ministre. Que devons-nous comprendre ?

**Contacts :**

Françoise Laurant, Présidente nationale du Planning Familial : 06 80 73 41 47  
Marie-Pierre Martinet, secrétaire générale, 06 70 19 83 48 [mfpf@planning-familial.org](mailto:mfpf@planning-familial.org)